

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2019-05A

Calais, le 09 juillet 2019

CR de la Réunion du 09/07/2019 en mairie de Calais

Étaient présents à la réunion :

SNCF : Guillaume PEPY (Président SNCF et SNCF mobilités), Philippe GRIFFET Directeur territorial adjoint Hauts de France SNCF réseau), Pierre MINH PHUNG-CONG (Secrétaire Général aux affaires territoriales SNCF mobilités Direction régionale Hauts de France)

Mairie de Calais : Natacha BOUCHART (Maire), Claude DEMASSIEUX (Conseiller économique), Jean-Philippe LAMOURE (Chef de Cabinet).

Madame BOUCHART accueille les participants et rappelle qu'elle a œuvré pour organiser cette réunion afin que les riverains de la voie mère reçoivent des informations sur les suites de la concertation publique et les travaux prévus sur la voie mère.

Jean-Benoit PROBST (Président de l'Association de défense) explique le tracé de la voie mère et les nuisances qu'elle représente pour les riverains (rue DUGUAY TROUIN, secteur Mairie, Fontinettes, Pont du Leu).

Le projet initial de développement du fret ferroviaire dans le cadre du projet Calais port 2015 prévoyait la création d'une nouvelle déserte à l'est dédiée.

Ce projet n'a pas été poussé par les décideurs politiques de l'époque et les études n'ont pas été poursuivies.

De ce fait, les trains de fret très longs et très lourds empruntent l'ancienne voie mère qui est une voie urbaine très proche des habitations et pas du tout conçue pour ce type de trafics.

Les riverains de la voie mère sont confrontés aux nuisances liées aux passages de convois de fret (vibrations, bruit, poussières) et ne comprennent toujours pas comment de telles décisions d'ouvertures d'autoroutes ferroviaires urbaines ont pu être prises, sans en mesurer les conséquences pour l'environnement (Calais/Le Boulou, Calais/Orbassano, Calais/Macon).

Le Président revient ensuite sur les réunions de concertation volontaire, organisées par SNCF réseau qui ont eu lieu au cours du mois de mai 2018 et déplore l'absence de communication des représentants de la SNCF depuis celle-ci.

Mr PEPY (Président SNCF) prend la parole.

Il précise qu'il y a eu un COPIL entre des représentants de la Région, de la SNCF, de l'Etat et un représentant de la ville de Calais, qui a eu lieu le 4 décembre 2018 à Lille, ce qui montre la volonté de continuer d'avancer de la SNCF, même si elle n'a pas communiqué.

Concernant le long terme : Compte tenu des évolutions réglementaires et techniques, le dernier chiffrage pour le barreau à l'est est de l'ordre de 200 à 300 m€. Se lancer dans un tel projet nécessite une décision structurante des acteurs du dossier (Etat et Région) qui ne semblent pas décidés à aller dans ce sens.

Jean-Pierre GOUVERNEUR s'étonne de l'inflation des coûts car au moment de la consultation publique port 2015 en 2011, le cout annoncé était de l'ordre de 120 millions d'euros.

Mr PEPY répond que le surcout est lié à l'augmentation des couts de réalisation depuis 10 ans et à l'évolution des normes qui ont changées.

Concernant des mesures de court terme :

SNCF réseau et VIA sont d'accord pour étudier sérieusement le tracé alternatif proposé par les riverains tracé UMICORE variante Nord. Il précise que celle-ci fait sens.

La SNCF va demander à l'Etat qui finance à 80 % et à la région qui finance à hauteur de 20 % de se positionner sur ce tracé. Il s'engage à porter la parole de la SNCF auprès des représentants de l'Etat et de la région afin de réaliser rapidement une étude précise.

UMICORE n'étant pour le moment pas vendeur de son terrain (dossier suivi par Mme BOUCHART), il faudrait réaliser une Déclaration d'Utilité Publique. Ce qui porte le délai prévisionnel de réalisation des travaux à 5 ans.

Que faire plus vite :

Véhicule tracteur des convois :

Mr PEPY a contacté VIA qui s'engage à remplacer en 2020 la locomotive actuelle Diésel par un engin rail-route beaucoup moins bruyant (sur le trajet port gare de Calais ville). Une loco électrique prend le relais à partir de Calais ville.

Klaxon des trains :

SNCF réseau va mettre en place des poteaux lumineux afin de supprimer le klaxon des trains. Cela nécessite de mettre en place une signalisation adaptée. Le cout est d'environ 250 000 €. Le délai de réalisation est de 12 à 18 mois.

Jean-Pierre GOUVERNEUR demande pourquoi la SNCF ne met pas plutôt en place des portillons électrique. Mr PEPY répond que le matériel posé doit être conforme à la réglementation routière. A sa connaissance, ce type de dispositif ne l'est pas.

Isolation phonique :

Monsieur PEPY propose qu'une partie des fonds prévus au Contrat de Plan Etat Région de 53 millions (environ 1 million) soit consacrée à l'isolation phonique des logements (double fenêtre, 2^{ème} paroi des maisons).

Le budget de 53 millions prévoyait d'ailleurs un budget pour la protection des façades des riverains.

Passage Technicentre :

Mr PEPY s'engage à étudier le passage au travers du Technicentre en mandatant l'étude par un cabinet indépendant.

Madame BOUCHART précise que Monsieur Xavier BERTRAND Président du Conseil Régional Hauts de France a validé la volonté d'aller sur le projet UMICORE qui convient aux riverains, à la mairie et à la SEPD.

Elle rappelle qu'un COPIL regroupant ces différentes parties est prévu le 24 septembre prochain à 10 heures au Conseil Régional à Lille.

Pour conclure, Jean-Benoit PROBST demande au Président PEPY comment la SNCF a pu lancer des autoroutes ferroviaires sans se soucier du trajet du train et des nuisances pour ses riverains.

Monsieur PEPY admet qu'il y a des progrès à faire dans ce domaine.

Après le départ de Monsieur PEPY pour la conférence de presse, la réunion se poursuit entre les membres de l'association et Messieurs Philippe GRIFFET et Pierre MINH PHUNG-CONG.

Claude DEMASSIEUX insiste afin d'obtenir un calendrier du projet de la part de la SNCF, de l'Etat et de la Région.

Jean-Pierre GOUVERNEUR demande « efficacité et rapidité ».

Jean-Benoit PROBST demande si les travaux pourraient commencer avant, sur la partie Pont Mollien jusqu'à la gare de Calais, comme c'était prévu dans le projet présenté au printemps 2018, car ces travaux sont indépendants des études pour l'itinéraire alternatif UMICORE. D'ailleurs, il était indiqué dans l'étude présentée que les travaux sur le pont Mollien étaient urgents compte tenu de son état général, ce qui ne semble plus être le cas.

Les représentants de la SNCF répondent dans un premier temps que le matériel qui était prévu pour les travaux n'est plus disponible, que les travaux ferrés sont planifiés 18 mois à l'avance minimum.

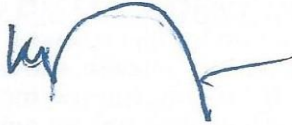
Ils estiment qu'il y a déjà eu des avancées présentées par Monsieur PEPY et qu'ils ne peuvent pas aller au-delà.

Claude DEMASSIEUX fait remarquer que si le matériel travaille actuellement ailleurs au lieu de travailler sur la voie mère, il sera disponible l'an prochain.

Jean-Benoît PROBST insiste sur l'indépendance des travaux et demande à ce que la réalisation des travaux sur ce tronçon et qui sont conformes au projet présenté par SNCF réseau soient réalisés rapidement et en tout cas avant les 5 ans requis pour le tracé alternatif.

Une conférence de presse s'est ensuite déroulée au sein de la mairie.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire



Copie :

- *Mme la Ministre des Transports*
- *SNCF : MM. Guillaume PEPY - Philippe GRIFFET - Pierre MINH PHUNG-CONG*
- *Calais : Mme BOUCHART – Claude DEMASSIEUX – Jean Philippe LAMOURE*
- *Association : MM. Jean Benoit PROBST – J-Pierre GOUVERNEUR*

- *M. Le Préfet Nord et Région Hauts de France*
- *MM. Le Préfet et Sous Préfet Pas de Calais*
- *Région Hauts de France : MM. Xavier BERTRAND et Franck DHERSIN*
- *Membres du CA de l'Association*

Coordonnées des responsables de l'Association

Président :

*M PROBST Jean-Benoît
24 quai du Danube
62100 CALAIS.*

Secrétaire :

*M. GOUVERNEUR Jean Pierre
155 rue Duguay-Trouin
62100 CALAIS*